



Direction de la *Langue et de la communication scientifique en français*
Appel à projets du pôle *Langues pour le développement*

Thème : « De nouveaux corpus oraux francophones pour la lexicographie différentielle »

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), agissant dans le *Cadre stratégique décennal* adopté en 2004 par les États membres de la Francophonie, a animé des réseaux de chercheurs qui se consacrent, parfois de longue date, aux problématiques des langues :

- Réseau « Étude du français en Francophonie »
- Réseau « Dynamique des langues et francophonie »
- Réseau « Lexicologie, terminologie, traduction »

Aujourd'hui, la nouvelle programmation quadriennale (2010-2013) de l'AUF met l'accent sur trois objectifs stratégiques de l'AUF :

- objectif n°1 : soutenir les stratégies de développement des établissements membres ;
- objectif n°2 : Faire de la communauté scientifique francophone une référence sur la scène internationale ;
- objectif n°3 : faire émerger une génération d'enseignants, de chercheurs, d'experts et de professionnels, acteurs du développement.

Soucieux d'agir dans la perspective de cette nouvelle programmation quadriennale, les membres des comités scientifiques de ces réseaux se sont réunis à Paris les 2 et 3 février 2010 et ont décidé d'unir et de réorienter leurs actions au sein d'une communauté de chercheurs intitulée *Pôle de recherche « Langues pour le développement »*. Pour ce faire, ils entendent s'appuyer sur toutes les compétences développées par les réseaux depuis leur création et sur les forces vives qui les composent.

Le pôle de recherche « Langues pour le développement » a pour buts de :

A. favoriser la recherche et la formation dans la perspective de :

- aménager le lexique des langues au service du développement
- décrire et préserver la diversité linguistique
- favoriser l'intercompréhension et la traduction

B. développer les méthodologies en rapport avec ces objectifs : corpus, bases de données, bibliographies, thésaurus...

Dans le cadre du pôle « *Langues pour le développement* », l'AUF lance un nouvel appel ayant pour but de susciter des projets d'élaboration de corpus oraux destinés prioritairement à une exploitation dans le cadre de la lexicographie différentielle francophone, mais qui pourraient tout aussi bien faire l'objet d'études de phonologie, de morphologie et de syntaxe, voire de pragmatique ou de linguistique du discours oral.

Les spécialistes de lexicographie différentielle francophone se font souvent dire que les régionalismes sont beaucoup plus fréquents à l'oral qu'à l'écrit ; on entend même parfois que les données écrites seraient biaisées, et que seules les données orales seraient fiables. Pourtant de nombreux chercheurs (au premier plan desquels figure Pierre Rézeau, auteur du *Dictionnaire des régionalismes de France*) ont démontré que l'on pouvait faire de l'excellente lexicographie différentielle à partir de sources écrites, qui présentent l'immense avantage de permettre une utilisation critique du dictionnaire (par le retour aux sources) et une caractérisation précise des circonstances énonciatives (émetteur ; récepteurs visés ; lieu et temps de l'énonciation ; enjeux pragmatiques, etc.).

Comme l'ont prouvé déjà un certain nombre de recherches¹ la constitution de corpus oraux s'avère néanmoins indispensable pour enrichir la description des français de toute la francophonie. De tels corpus doivent être élaborés dans le respect des exigences de la philologie – car il y a aussi, évidemment, une philologie de l'oral. Les témoins dont le discours est enregistré et retranscrit (selon un protocole précis ; les travaux du GARS² et du CIEL-F³ offrent d'excellents modèles) doivent faire l'objet d'une identification sociolinguistique précise, selon les normes en vigueur (âge, sexe, niveau d'instruction, catégorie socio-professionnelle, origine géographique, etc.) ; la retranscription de leur discours doit être mise à la disposition de la communauté scientifique par le biais d'une publication (qui de nos jours peut être électronique et en ligne, en raison des bas coûts entraînés et pour favoriser au maximum la diffusion de l'information), et se faire en format texte (ou en pdf enrichi) pour que des recherches en texte intégral (absolument essentielles dans le cadre du travail du lexicologue-lexicographe) soient possibles. Cet appel d'offre a pour but de mettre un frein à l'amateurisme que l'on observe parfois dans la démarche de certaines équipes, l'intégration des données de l'oral à la lexicographie n'étant pas toujours faite de manière satisfaisante. S'il est vrai que certaines régions de la francophonie sont moins bien dotées que d'autres en matière de sources écrites (encore que ce ne soit jamais une excuse pour renoncer à celles-ci), il faut compenser cette lacune par la mise sur pied de nombreux corpus oraux scrupuleusement transcrits et

¹ C'est le cas du français québécois, qui bénéficie de toute une série de bons corpus oraux édités de façon scientifique, lesquels ont pu être exploités par le TLFQ dans l'élaboration du DHFQ. Cf., dans la bibliographie du *Dictionnaire historique du français québécois* (Québec, PUL, 1998), les entrées suivantes : corpus Bibeau-Dugas ; corpus Centre-Sud ; corpus de l'Estrie ; corpus Sankoff-Cedergren. – Mentionnons également l'admirable CD « À la découverte du français cadien à travers la parole », de l'équipe d'Albert Valdman, qui propose des enregistrements accompagnés de transcriptions intégrales : « This CD-ROM brings together 35 transcribed texts totaling 155 pages from which we have taken over 100 minutes of oral excerpts, some from interviews recorded on site, others from radio archives. ». Voir www.indiana.edu/~creole/cdflyer.pdf. Ce sont ces transcriptions qui ont permis, entre autres, de rédiger le tout récent *Dictionary of Louisiana French*, sous la direction d'Albert Valdman et de Kevin J. Rottet.

² Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe, Université de Provence (<http://sites.univ-provence.fr/delic/rsfp/>).

³ Corpus international écologique de la langue française : <http://www.ciel-f.org/>

exploitables dans une optique (entre autres) lexicographique. Le but à terme serait d'enrichir la Base de Données Lexicographiques Panfrancophone (BDLP) avec des citations orales qui, à l'aide de liens, rendraient possible une navigation entre la BDLP et une banque de données textuelles, ce qui permettrait de briser le caractère trop strictement « paradigmatique » des informations contenues dans une base comme la BDLP afin de passer à l'axe syntagmatique, là où les mots « prennent vie », c'est-à-dire dans le discours.

Présentation du dossier

Il s'agit, dans le cadre de cet appel, de proposer des **projets** explicitant les contenus (terrains d'enquête, constitution de corpus) comparatifs et les partenaires envisagés (nom, prénom, fonction, établissement, CV).

Ces projets inter-universitaires ouverts aux enseignants-chercheurs et aux étudiants-chercheurs doivent être présentés par un porteur unique qui associera des partenaires provenant du Nord comme du Sud (au minimum un partenaire du Sud), toutes ces actions étant prioritairement destinées à renforcer les capacités scientifiques des universités du Sud au bénéfice du développement durable.

Le responsable scientifique, porteur du projet, doit inclure les informations suivantes :

- nom, fonction et rattachement institutionnel du porteur du projet, accompagné d'un court CV (brève présentation d'une demi-page présentant les informations les plus pertinentes par rapport à l'appel d'offre)
- nom, fonction et rattachement institutionnel des membres de l'équipe appelés à participer au projet
- variété de français visée par le projet (sur l'axe diatopique et diastratique)
- champs sémantiques prévus dans le cadre des enquêtes dirigées (le cas échéant ; les enquêtes libres sont bien sûr aussi envisageables)
- nombre de témoins prévus, temps d'enquête prévu avec chaque témoin
- description des moyens techniques et matériels de votre/vos laboratoire(s) (ordinateurs, serveurs assurant éventuellement la mise en ligne des résultats, page d'accueil de votre laboratoire ou de votre équipe d'accueil, locaux)
- encadrement des travaux d'enquête et de transcription dans les structures d'accueil de votre laboratoire, département ou faculté (pouvant prendre par exemple la forme de mémoires de Master, voire de thèses ou de post-doc, etc.)
- possibilités de diffusion et de mise en valeur de vos travaux (pouvant prendre par exemple la forme de participation à des journées d'études ou à des colloques avec publications des actes, etc.)
- bibliographie (veillez à bien montrer que vous dominez le sujet)
- prévisions budgétaires précises⁴, l'essentiel du budget devant être consacré aux échanges (missions et stages), ventilées selon les points suivants :

⁴ Les missions sont d'une durée de deux semaines au plus. Les frais comprennent le coût du voyage en classe économique et les frais de séjour sur la base de 140 € par jour maximum pour l'Europe de l'Ouest et pour l'Amérique du Nord, et de 110 € pour les autres zones géographiques. Le montant global des frais de séjour pour ce type de mission ne doit pas dépasser un maximum de 1150 € par personne.

Les stages sont d'une durée de trois semaines au minimum. Les frais comprennent le coût du voyage en classe économique et une indemnité de séjour mensuelle de 900 € pour les non docteurs et de 1500 € maximum pour les docteurs.

L'achat de matériel informatique, sauf s'il s'agit de petit matériel ne dépassant pas 400 € l'unité, n'est pas autorisé dans le cadre de ce type de projet.

- matériel technique (appareils d'enregistrement numérique de bonne qualité, supports de sauvegarde des données, ramettes de papier, cartouches d'encre ou de toner),
 - déplacements pour effectuer les enquêtes sur le terrain,
 - déplacements pour réunir les membres d'équipes bi-nationales nord-sud pour des sessions de travail.
- budget global du projet avec indication des autres sources de financement sollicitées ou obtenues.

L'appui de l'AUF se manifestera par le financement de projets de recherche en partenariat d'une durée de un an. Ces projets seront dotés d'un budget se situant entre 2.000 et 5.000 euros par an en fonction de la nature, de l'importance et des retombées du projet.

Transmission du dossier

Vos dossiers (en version électronique) doivent nous parvenir avant le 1^{er} septembre 2010 aux adresses suivantes :

André Thibault, Professeur, UFR de Langue française, Université de Paris-Sorbonne (Paris - IV)

andre.thibault@paris-sorbonne.fr

Dragana Drincourt, AUF – Paris

dragana.drincourt@auf.org

Comité scientifique

André Thibault, Université de Paris IV – Sorbonne (France)

Thomas Klingler, Université de Tulane (Etats-Unis)

Ibrahim Ben Mrad, Université de la Manouba (Tunisie)

Moussa Daff, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Les membres du comité scientifique *ad hoc* se consulteront à l'automne 2010 pour statuer sur les différentes propositions retenues. Les résultats seront publiés début novembre pour un conventionnement fin 2010 et une exécution des programmes début 2011.

Calendrier

⌘ Lancement de l'appel à projet : 30 avril 2010

⌘ Échéance de l'appel : 1^{er} septembre 2010

⌘ Période de sélection : septembre - octobre 2010

⌘ Publication des résultats : 2 novembre 2010

⌘ Période de conventionnement : novembre - décembre 2010 (exécution des programmes à partir de janvier 2011)